

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 15 Février 1848. No. 45.

## DISCOURS

DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT.

Chambre des Pairs.—Séance du 11 janvier 1848.

Messieurs.—Je crois répondre à un sentiment général dans la chambre et dans le pays, en exprimant la surprise et le regret qu'on a éprouvés en ne trouvant dans le discours de la couronne aucune mention spéciale de l'Italie et du Saint-Père. Et certes, lorsque le président des États-Unis trouve place dans son message au congrès pour le Pape Pie IX, on peut s'étonner de ce qu'il n'en soit fait aucune mention dans le discours d'un roi qui, à Rome du moins, prend encore le titre de roi très-chrétien. (Mouvement.)

Messieurs, je ne crois pas qu'il y ait eu en France, depuis longues années, depuis le commencement de ce siècle, un sentiment plus général, plus unanime que celui de la sympathie et de l'admiration pour le chef actuel de l'Église. J'ajouterai que les occasions de cette unanimité sont malheureusement rares dans notre pays. C'est le propre du gouvernement représentatif, au milieu de ses admirables qualités que je reconnais plus que personne, de donner plus de corps et d'importance aux dissentiments qu'aux impressions et aux opinions communes aux divers partis. Dans les pays qui possèdent cette forme de gouvernement, on a trop souvent, et nous en avons aujourd'hui un exemple sous nos yeux, on a trop souvent l'air de s'entre-déchirer : tandis qu'au fond on est d'accord sur les choses les plus essentielles, les querelles, les dissentiments paraissent beaucoup plus évidents que l'union des cœurs, des croyances et des affections. Il en résulte, ce me semble, que lorsqu'un sentiment comme celui que je signalais tout à l'heure se prononce et se manifeste dans le pays, il est du devoir et de l'intérêt d'un gouvernement sage et prudent d'en prendre acte et de le proclamer le plus haut qu'il peut. Je dis donc que le gouvernement aurait dû lui-même exprimer le sentiment qui m'amène à cette tribune. celui qui anime tous les Français pour le réformateur de l'Italie et le chef actuel de l'Église, le sentiment de la plus vive admiration pour son dévouement, pour son zèle si infatigable, pour cette vie tout entière consacrée au bonheur public, enfin pour cette charité sans rivale qui devient, par une merveilleuse transformation, l'expression la plus sacrée et la plus populaire du libéralisme de notre époque. Pour moi, quoique souvent, et à cette tribune, j'aie déjà rendu hommage en passant au Souverain Pontife, je n'en ai pas encore entretenu longuement la chambre. Il me paraissait superflu de mêler un faible et obscur hommage à ce concert unanime d'acclamations qui s'est élevé de tous les points du pays. Pourquoi donc viens-je prendre ce rôle aujourd'hui ? Pour deux motifs que voici : d'abord parce qu'il me semble que cette unanimité n'est plus si grande, parce qu'il me semble voir naître dans certains esprits politiques, je ne dirai pas au mécontentement ou un regret, mais des inquiétudes plus ou moins sérieuses et profondes sur les résultats de la conduite du Souverain Pontife ; et, d'un autre côté, parce qu'on a osé, dans l'intervalle des sessions, contester la sympathie des catholiques français pour le chef glorieux de l'Église.

Je serai très-court sur ce dernier point. Je crois qu'il n'a guère besoin d'être débattu devant vous. Mais puisqu'on m'a permis si souvent de venir à cette tribune entretenir la chambre des intérêts religieux de notre pays, vous souffrirez que je me constitue en quelque sorte ici l'avocat des catholiques en cette circonstance, et que je vienne venger leur honneur attaqué. Je ne craindrai pas de déclarer que jamais Pape n'a été l'objet d'une vénération plus affectueuse, plus ardente, plus profonde, plus universelle de la part de ses enfants que le Pape actuel. Je ne conçois même pas que l'accusation contraire ait pu être énoncée en présence des démonstrations si nombreuses, si manifestes, de cette affection.

Ai-je besoin de vous rappeler tous les mandements, tous les sermons, tous les discours qui ont témoigné des sentiments de notre clergé ? Depuis le premier prélat de l'Église de France, depuis le cardinal-archevêque de Lyon jusqu'au plus humble curé, tous n'ont-ils pas proclamé le bonheur avec lequel on a vu monter sur le trône de saint Pierre la personne auguste qui occupe aujourd'hui ? Et ne nous y trompons pas, ce n'est pas seulement l'attitude noble et séduisante du souverain Pontife, c'est le réformateur de l'Italie, le régénérateur politique et libéral de l'Italie que les catholiques français, le clergé français, dans ses chefs les plus illustres et les plus autorisés comme dans ses membres, les plus obscurs, ont entendu saluer de leurs acclamations.

Et puisque le Pape lui-même n'a pas dédaigné d'en parler officiellement, j'invoquerai encore le témoignage de ses souscriptions nombreuses faites au profit du trésor pontifical, et faites surtout par les prêtres les plus humbles et les plus pauvres, et que le Pape a daigné accueillir avec reconnaissance, en les signalant à l'Europe chrétienne dans sa dernière allocution.

Non, messieurs, pas une voix discordante n'est venue troubler jusqu'à présent le concert de louanges que les catholiques de toutes les opinions et de toutes les classes ont élevé en l'honneur du Pape. Si des inquiétudes, si des réserves se sont fait jour, ce n'a été que de la part des politiques, des conservateurs, et de

ceux-là précisément qui sympathisaient le moins avec les catholiques.

Mais si nous revendiquons pour nous la première place dans l'admiration et dans la sympathie que le Souverain Pontife inspire au monde, nous n'entendons pas, si l'en faut, être seuls : nos croyances sont exclusives, mais nos sympathies, nos affections ne le sont pas. Nous concevons parfaitement que des hommes, qui ne partagent pas notre foi, notre vénération filiale pour le chef de l'Église, éprouvent pour lui un autre genre d'affection et d'admiration ; nous concevons parfaitement l'émotion que doit exciter en eux le spectacle de cette Église qui a naguère donné la civilisation, l'égalité et la liberté à l'Europe, et qui vient se placer, grâce au Pape, à la tête du mouvement moderne de cette Europe, et imprimer à la liberté cette sanction suprême de l'autorité dont elle a tant besoin. Nous concevons surtout des sentiments semblables chez les hommes d'État, chez les hommes appelés à diriger la politique du pays ; et pourquoi ne le dirai-je pas ? surtout chez l'homme éminent qui, en ce moment, préside aux conseils du roi et dirige depuis sept années le ministère des affaires étrangères. Il était plus que personne, comme homme d'État, comme historien, comme philosophe, appelé à comprendre, à admirer le mouvement devant lequel l'Europe s'incline aujourd'hui. Je dirai même que comme protestant il pouvait, dans ses hautes fonctions, témoigner une sympathie plus expansive et plus efficace, peut-être, que n'eût été celle du ministre d'une croyance religieuse différente de la sienne. Mais en dehors de ces grandes considérations historiques, philosophiques et religieuses, il y avait pour porter le gouvernement dont il est le chef à une sympathie énergique et efficace envers le Saint-Siège, il y avait deux autres raisons purement politiques et de la plus grande force : la première, c'est qu'au fond, et je crois faire beaucoup d'honneur à mon pays en le disant, la mission du Pape actuel, la mission politique, cela s'entend bien, n'est pas autre chose que la mission de la France actuelle, de la France de 1830 ; c'est la mission de faire triompher la liberté par l'ordre, par la conviction, par la paix, la liberté légale et régulière, en dehors de tous les excès, de toutes les violences, de tous les abus, qui ont trop longtemps, trop souvent compromis son empire. C'est là, vous l'avouerez, la mission que la France actuelle doit se proposer ; c'est là aussi la mission du Saint-Père dans l'ordre politique.

Mais en outre, dans le mouvement italien que le Saint-Père a éveillé, et auquel il a donné une force incalculable, il y avait encore une autre raison d'attraction politique pour nous : c'était la glorieuse revanche que nous offrait cette transformation de l'Italie pour toutes les défaites, je ne veux pas me servir d'un mot plus dur, que notre politique étrangère a subies depuis plusieurs années.

Eh bien, le gouvernement, le ministre actuel des affaires étrangères n'a pas témoigné sa sympathie, il n'a pas senti cette attraction puissante que nous avons tous subie : il ne l'a pas montrée. Je n'en veux pas d'autre preuve que les documents mêmes qu'il nous a mis entre les mains, les dépêches à ses agents diplomatiques relatives à l'Italie.

M. de Montalembert signale un autre point sur lequel le ministère paraît avoir aussi mal compris les intérêts de la France dans ses relations avec le Saint-Siège, et blessé presque aussi profondément la dignité du Saint-Siège lui-même. Je veux, dit-il, parler du projet qui a conçu le Souverain Pontife d'envoyer une légation auprès du sultan, à Constantinople. Le Grand-Seigneur, comme chacun sait, et c'est une des pages les plus brillantes et les plus extraordinaires du règne de Pie IX, avait pris l'initiative. Il a envoyé lui-même un plénipotentiaire pour féliciter le Pape sur son avènement ; et le Souverain Pontife ayant à cœur les intérêts de ses enfants en Orient, a jugé à propos, à son tour, d'accréditer une légation à Constantinople.

Eh bien, le gouvernement français s'y est opposé ; il s'y est opposé à Rome et à Constantinople. Je n'entrerai pas en ce moment dans la discussion de cette affaire ; je réserve pour un autre moment l'examen de ces graves questions qui se rattachent à cet incident. Je dirai seulement que le gouvernement me paraît s'être trompé deux fois par cette opposition, du reste, infructueuse, puisque la légation est partie. Il s'est trompé en droit et en fait. Il n'a pas le droit exclusif de protéger les catholiques en Orient ; s'il l'a jamais eu, il l'a perdu pour en avoir trop mal usé ; car les Maronites sont là pour nous montrer l'usage déplorable qu'on en a fait. Et rien ne pouvait l'affaiblir davantage, dans l'accomplissement de ce devoir et de cette mission, que l'opposition aujourd'hui publique et flagrante entre lui et le Pape, sur la manière de comprendre et de défendre la position du catholicisme dans le Levant.

M. de Montalembert examine ensuite l'importance de l'influence de la France pour la cause de l'ordre en Italie.

A côté de ce mouvement italien auquel nous applaudissons tous, au sein de cette population qui reconnaît le Pape pour chef, il est, vous ne pouvez plus l'ignorer, une minorité qui veut marcher autrement que le Pape, qui veut même exploiter la popularité de la papauté actuelle, afin, peut-être, de la renverser un jour, et dans tous les cas, dès à présent, de faire le contraire de ce que veut le papauté.

Je réponds tout de suite à une objection. On me dira : Alors, vous voyez bien que le Pape a été impru-

dent, qu'il aurait dû s'entendre avec ses alliés, qu'il aurait dû ne pas aller si vite, qu'il a mal fait de ne pas dire tout d'abord, comme lui reproche M. le ministre des affaires étrangères, tout ce qu'il voulait et tout ce qu'il ne voulait pas.

Je n'accepte pas ce reproche ; non, le Pape n'a pas mal fait, non, il n'a pas été imprudent, il n'a à regretter rien de ce qu'il a fait. Il va sans dire que je ne juge pas le Pape comme chef de l'Église, je ne parle de lui que comme réformateur de l'Italie.

Je dis que le Pape avait à choisir entre deux papautés (toujours dans le sens de la domination temporelle du Saint-Siège) : une papauté autrichienne, c'est-à-dire impuissante et discréditée, une papauté orageuse et difficile.

Il a bien fait de choisir la papauté italienne, laquelle en doivent être les résultats, quels que soient les dangers auxquels il sera exposé, quels que soient les épreuves qu'il peut lui susciter son courage et sa résolution sublime. Il a reconquis ainsi la place naturelle du pouvoir dont il est le dépositaire, il a ouvert le chemin de l'avenir ; et, à coup sûr, la postérité l'admira et le bénira encore plus que nous ne le bénissons et l'adorons aujourd'hui. (Assentiment.)

Je vous disais tout à l'heure que je ne pouvais pas, moi catholique, avoir la témérité de le juger comme Pape, comme chef de l'Église ; mais, si je le pouvais, je dirais qu'en cette qualité même il a été irréprochable, qu'il l'a été surtout en ce qu'il ne s'est écarté d'aucune des traditions glorieuses de ses prédécesseurs ; par sa décision dans l'affaire des collèges mixtes d'Angleterre, par son intervention dans toutes les affaires des églises particulières, par le langage qu'il a tenu dans toutes ses allocutions, il a montré qu'il n'entendait interrompre en rien la chaîne immortelle qui descend de saint Pierre jusqu'à lui.

Comme prince, il a montré, dans son discours d'inauguration de la Consulte, qu'il n'entendait pas non plus renoncer aux conditions essentielles de son autorité temporelle. Tandis que, d'un autre côté, il a en dix-huit mois de temps accordé à son peuple l'amnistie, la garde civile, l'organisation municipale, la Consulte, c'est-à-dire des réformes si considérables et si fécondes, qu'il serait peut-être impossible de trouver dans les annales d'aucun pays, d'aucun règne, l'exemple d'une générosité si spontanée et si complète.

S'il échoue, Messieurs, savez-vous ce que cela prouvera ? Cela ne prouvera pas qu'il ait été imprudent, qu'il ait été forcé ; mais, je le dis à regret, cela ne prouvera qu'une chose, c'est que l'Italie est indigne de lui, et qu'elle est incapable de posséder une liberté régulière, pure et généreuse comme celle qu'il veut lui donner. Mais il n'échouera pas, et l'Italie ne connaîtra pas cette honte et cette douleur.

Seulement, pour que cet échec fatal soit à jamais impossible, il faut savoir juger et prévenir les dangers qu'il peut courir. Ces dangers ne sont pas imaginaires, ils peuvent venir, comme le disent dans leur adresse les protestants de New-York, de cette ingratitude des multitudes relevés à peine du servage qui les tenait engourdis, et criant dans le désert de les ramener à l'Égypte.....

Eh bien, ces hommes ingrats, exigeants, impatientes, le Pape les a déjà rencontrés, il les a déjà signalés deux fois dans ses allocutions, une fois à propos des doctrines qu'on lui attribuait contre la souveraineté des princes, et une autre fois à propos des démonstrations honteuses qui ont eu lieu, dans les rues de Rome, contre les catholiques suisses, et qu'il a flétries avec les expressions les plus fortes que le langage humain puisse fournir.

Du reste, je ne veux rien exagérer, je ne veux pas surtout qu'on puisse douter de ma profonde sympathie pour la cause du progrès en Italie, pour la reconnaissance italienne ; je sais qu'il me faut une grande indulgence pour les ombres qui se mêlent à cette lumière naissante, pour la conduite et les démarches d'un peuple longtemps opprimé. Or, le peuple italien l'a été longtemps ; il a été très-mal gouverné, et il a eu à lutter contre toutes sortes d'abus et d'oppressions, et, qui pis est, d'abus et d'oppressions, dont il pouvait attribuer l'origine à l'influence étrangère. Il ne faut donc pas trop s'étonner de ce qu'il peut y avoir d'excessif, d'irrégulier dans certaines manifestations ; il faut même se féliciter de ce que jusqu'à présent il n'y a pas eu d'excès graves, il n'y a pas eu de ces violences irréparables qui déshonorent et compromettent la cause de la liberté. Mais il faut aussi l'avertir affectueusement, fraternellement, parce qu'il importe de prévenir, le mal, parce que l'honneur et l'intérêt de l'Italie exigent qu'on empêche d'éclater, qu'on empêche qu'une minorité ne s'empare de la majorité pour l'exploiter au profit de ses spéculations dangereuses. Il ne faut pas que les impatiences fassent les affaires des radicaux, parce que les radicaux feraient les affaires de l'Autriche. (Mouvements d'approbation.)

Où, Messieurs, il y a malheureusement en Italie une minorité non pas libérale, mais radicale, non pas nationale, mais au contraire imbue de toutes sortes de préjugés et de haines étrangères qu'elles a puisés, il faut le dire, dans l'émigration. Vous savez que le coryphée de cette émigration italienne, le chef et le fondateur de la jeune Italie, a déclaré que la papauté était incompatible avec la cause du progrès italien. On ne dit pas ces choses en Italie, mais quelquefois on agit comme si on le pensait, et, tout en criant *Vive Pie IX*, on demande à la papauté des sacrifices qui la déshonoraient. Ceux-là même qui étaient posés hier deman-

dent que la proscription recommence aujourd'hui contre ceux qui ne pensent pas comme eux. Ils prétendent aimer la liberté de la presse, et ils brûlent sur les places publiques les journaux d'une opinion contraire à la leur. Ils prétendent aimer la liberté de la pensée, et ils font mine d'enfoncer les portes des imprimeries où l'on imprime des pensées contraires aux leurs.

Il y a, du reste, une chose qui m'alarme encore plus que cette effervescence des places publiques et des rues à laquelle je n'attache pas une très-grande importance. Il a quelque chose qui m'alarme encore plus que les complots de cette minorité oppressive et intolérante que je viens de dénoncer, c'est l'indifférence, l'inaction des bons citoyens, des honnêtes gens, et spécialement des gens religieux. Si ma voix pouvait arriver jusqu'à eux, je ne craindrais pas de leur dire que, par leur inertie actuelle, ils compromettent profondément le succès de l'œuvre que le souverain Pontife a entreprise. C'est l'inertie des bons qui à toujours fait, toujours et partout, le succès des méchants.

Je ne dirai plus qu'un mot qui aura spécialement rapport aux États romains.

Il importe qu'on le sache et qu'on le comprenne, l'indépendance temporelle du Saint-Père est le patrimoine de toutes les nations chrétiennes, de toutes les nations catholiques, et spécialement le patrimoine de la France. C'est la France qui, par le bras de Pépin et de Charlemagne, a, sinon, fondé, du moins consacré cette indépendance temporelle, elle ne peut pas la laisser périr.

On a parfaitement démontré, et de nos jours encore, un historien éminent qui n'est pas suspect de trop de partialité pour l'Église, l'honorable M. Thiers a parfaitement démontré que l'indépendance temporelle de Rome était une condition indispensable pour l'existence régulière et la sécurité de l'Église dans le monde entier.

Mais, comme chacun le comprend, il ne s'agit pas seulement de l'intégrité du territoire romain. Évidemment si le Pape était non-seulement le jouet ou le complice de l'Autriche ; mais s'il était le jouet d'un parti indigène, d'une faction intérieure dans ses propres États, son indépendance n'en serait pas moins compromise ; et la sécurité de l'Église catholique, qui ne peut pas tolérer l'idée que le Pape appartienne à une autre puissance qu'à lui-même, serait ébranlée jusqu'aux fondements. Il faut que le Pape soit libre, non-seulement du joug étranger, mais encore du joug des factions et des émeutes.

L'Europe entière, le monde catholique tout entier, a le droit et le besoin impérieux de compter sur la fermeté et sur l'indépendance du souverain Pontife. Et, à son tour, le souverain Pontife, à plus qu'aucun de ses prédécesseurs le droit de compter sur la fermeté, sur le courage, sur l'attachement du peuple romain.

Ici, et en terminant, je me permettrai de relever à mon tour cette acclamation du peuple romain qui a déjà été évoquée dans une autre enceinte, lorsque ce peuple, s'adressant à son souverain, lui a dit : Courage, Saint-Père, courage ! Pour moi je ne dirai pas courage au Saint-Père, parce qu'il n'en a pas besoin : il est, à mon avis, le courage personnifié dans le calme et la sérénité. (Très-bien !) Il a été le courage même, lorsqu'il a donné l'amnistie, lorsqu'il a créé la garde civile, lorsqu'il a protesté contre l'occupation de Ferrare, et lorsque dans ces derniers temps, il a ouvert la porte des emplois aux laïques et sécularisé ainsi en partie l'administration de ses États. Tous les jours de son règne sont marqués au coin du courage le plus incon-

testable. Mais je dirai au peuple romain lui-même : Vous aussi, courage ! Courage d'abord contre le joug de l'étranger ; mais courage aussi contre les dangers que vous courez à l'intérieur ; courage contre ceux qui voudraient exploiter et déshonorer ce mouvement italien, contre les excitations, les dénominations de ces proscriptions d'hier qui veulent devenir les proscriptions de demain (Marque d'assentiment) ; courage contre ceux qui affligent, qui déchirent le cœur de votre Pontife et qui peut-être abrègeront ses jours ; courage contre l'oppression, sous quelque masque qu'elle se montre, sous le shako de l'Autriche comme sous le bonnet rouge de la république ; courage enfin pour achever votre œuvre, et pour montrer au monde ce que c'est qu'une révolution pure, et, pour tout dire, chrétienne. (Assentiment.)

## DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

(PARTIE FRANÇAISE.)

Il nous est impossible de garder le silence sur l'encouragement que ce journal vient d'obtenir et qu'il obtient de plus en plus tous les jours. Les citoyens influents d'un bon nombre de localités ne se sont pas contentés de souscrire eux-mêmes au *Journal d'Agriculture* ; ils ont été bien plus loin. Ils ont assemblé leurs co-patriotes ; ils leur ont expliqué de quoi il s'agit ; ils les ont exhortés à s'abonner à cette publication, en leur faisant voir les avantages qui en résulteraient pour eux, et sont parvenus à faire des listes de noms assez considérables. Nous n'attendions pas moins du patriotisme de nos compatriotes ; nous connaissions assez combien le plus grand nombre d'entre eux apprécieraient les bienfaits de l'éducation, et surtout de l'éducation agricole, pour douter un instant du succès de la belle entreprise qui nous est confiée. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de remarquer avec chagrin que certaines localités fournissent à peine trois ou quatre souscripteurs, tandis qu'avec un peu plus de bonne volonté, avec un peu plus de patriotisme, avec un plus grand désir de voir améliorer notre système d'Agriculture, ces paroisses, riches comme elles le sont, pourraient fournir vingt, vingt-cinq, trente souscripteurs et plus. Nos compatriotes qui refusaient ainsi de s'associer à cette œuvre éminemment patriotique, n'ont, au dire de tout le monde, aucune bonne raison pour justifier leur refus. Ils ne sauraient alléguer les dépenses, puisque ce journal est la publication la moins chère du Canada ; ils ne sauraient alléguer non plus le manque de temps à consacrer à la lecture de notre

journal, puisque l'agriculteur, nous ne craignons pas de le dire, doit bon gré malgré soustraire chaque jour à ses autres travaux, au moins quelques quarts d'heure, qu'il consacrerait à la lecture des nouveaux procédés, des nouvelles inventions, etc. Sans cela, il déserterait éternellement là où il en est, et par là même là où il en était quelques années après la colonisation du pays. Nous ajoutons que l'agriculteur Canadien, qui ne s'instruira pas, cet agriculteur devra dégénéraler, et bientôt la force même des choses l'amènera au degré le plus inférieur possible. Ce que nous disons là, il nous est facile de le prouver. L'histoire renferme une foule d'exemples à l'appui de notre avancé. Mais pourquoi chercher si loin? de nos jours, au moment où nous parlons, un peuple immense, une nation des plus nombreuses, la nation chinoise, est un exemple vivant de ce que nous disions tout à l'heure. Elle n'a pas voulu recevoir les lumières de la civilisation, elle s'est isolée du monde entier, et dans son orgueil elle a cru qu'elle savait tout. Eh bien! regardez-la et voyez où elle en est. Elle est le jouet des premiers aventuriers qui débarquent sur ses côtes; elle est forcée, cette grande nation, de plier la tête devant quelques centaines de soldats anglais, elle obéit pour ainsi dire comme un enfant, elle est la vassale de la Grande-Bretagne. Et d'où vient un pareil état de choses? Il vient de ce que les Chinois n'ont pas voulu s'instruire; ils s'étaient dit: "Nos pères ont bien vécu tels qu'ils étaient, faisons de même!" L'événement fait voir s'ils ont eu raison.

Pour nous Canadiens, il nous est impossible de demeurer plus longtemps étrangers aux découvertes agricoles. Notre position est toute exceptionnelle; nous sommes avoisinés par des hommes de la plus grande énergie; des hommes sans rivaux pour l'esprit d'entreprise, par des hommes qui ont adopté et qui adoptent tous les jours les meilleurs procédés qui viennent leur connaissance. En bien! si nous nous obstinons à refuser d'ouvrir les yeux sur notre état, si nous nous obstinons à garder notre système d'agriculture tel que nous l'avons, sans le changer, sans le modifier, nous sommes perdus; dans quelques années nous ne serons plus ce que nous sommes; la où nous sommes les maîtres, là où nous serons les serviteurs de ceux qui nous auront supplantés. Ainsi donc, il est de la plus grande importance, d'une importance vitale pour nous de ne plus différer à recevoir l'éducation agricole. Nous devons nous y adonner de toutes nos forces et avec le plus d'énergie possible; l'encouragement que cette publication reçoit à toute heure est là pour nous en donner l'assurance.

Ce serait manquer à un de nos principaux devoirs, que de taire un fait bien beau et bien grand. Ce fait est celui de la partie jeune et instruite de notre population. Cette classe si intéressante de la société a compris quel rôle elle devait jouer dans l'entreprise de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Elle a compris qu'elle ne devait pas demeurer inactive, et les jeunes gens ont fait ce qu'ils devaient. Ils se sont bien dit que les principes émis dans le Journal d'Agriculture, que les recommandations qui y sont faites, etc., ils ne peuvent les mettre en pratique, en user par eux-mêmes; la raison, c'est qu'ils se sont consacrés à des branches d'industrie ou à des professions différentes de celle de l'agriculteur. Néanmoins, ils ont de suite compris qu'ils devaient quelque chose à la société, qu'ils devaient travailler au bien général et surtout à l'avancement de l'agriculture, et ils sont venus en grand nombre mettre leurs noms sur nos listes de souscriptions. Nous les en remercions au nom de la classe si nombreuse des agriculteurs, au nom de la Société d'Agriculture du Bas-Canada qui suit avec intérêt leurs efforts en tous genres. Qu'il nous soit permis toutefois d'espérer que ceux d'entre nos jeunes compatriotes, qui ne se sont pas encore joints à cette Société, s'empresseront de le faire bientôt, et imiteront ceux qui viennent de le faire.

LA LETTRE DU DUC DE WELLINGTON.

L'Angleterre est émue en ce moment au sujet, et plus peut-être, que si Napoléon campait encore à Boulogne, attendant de la fortune et de la résolution de ses armées quarante-huit heures de domination dans le détroit, pour jeter sur la plage de Douvres les cent soixante mille soldats dont il dispose. C'est qu'au dire de quelques hommes spéciaux, l'application de la vapeur aux navires armés a changé toutes les conditions essentielles de la navigation, et rendu facile un débarquement sur un littoral que ne protégeait point des fortifications ou une armée de ligne nombreuse. C'est que le premier homme de guerre de la Grande-Bretagne, lord Wellington, a laissé rendre publique une lettre écrite par lui, le 9 janvier 1847, à sir Ch. Burgoyne, dans laquelle il exprime ses appréhensions les plus vives sur la faiblesse numérique de l'armée anglaise, sur la désorganisation de la milice, sur l'insuffisance des arsenaux, et sur la grande facilité d'atterrissement que les côtes de Sussex présentent à un ennemi nombreux et résolu. Voici les passages principaux de cette lettre que son auteur lui-même ne croyait probablement pas destinée à un retentissement aussi général et aussi grand.

"Strathfieldsaye, le 9 janvier 1847.

"Nous sommes réellement attaqués, au moins exposés à être insultés, à être mis à contribution sur tous les points de nos côtes, c'est-à-dire la côte (y compris le canal) de ces îles qui, depuis l'époque de la conquête normande, n'ont jamais été envahies. Vainement je me suis efforcé d'appeler l'attention des diverses administrations sur cet état de choses, j'ai bien connu de nos voisins que de nous-mêmes. Nous n'avons de défenses ni d'espérance de défense que dans notre flotte. Dans notre position actuelle, avec nos arsenaux maritimes n'ayant pas la moitié des garnisons qu'ils devraient avoir, 5,000 hommes de toutes armes ne pourraient pas être levés, s'il en était besoin, sans laisser en service non interrompu tous les employés, même les gardiens des palais et de la personne de la souveraine.

"Je calcule qu'au moment où une guerre serait déclarée, il nous faudrait les garnisons suivantes: lies du canal (en sus de la milice de chaque île, bien organisée, équipée et disciplinée), 10,000 hommes; Plymouth, 10,000; Milfordhaven, 5,000; Cork, 10,000; Portsmouth, 10,000; Douvres, 10,000; Sheerness, Chatham, la Tamise, 10,000. Supposons la moitié de toutes les forces régulières du pays stationnées en Irlande, cela donnerait à peine la moitié de la garnison pour Cork; il faudrait tirer le reste de la moitié de toutes les forces irrégulières stationnées en Angleterre. Toutes les forces irrégulières en Angleterre et en Irlande ne donneraient pas le chiffre d'hommes suffisant pour la simple défense et l'occupation (en cas de guerre) des travaux construits pour la défense des bassins et des arsenaux maritimes, sans laisser un seul homme disponible. Je n'ai pas cessé de

demande la levée, l'incorporation, l'organisation et l'instruction de la milice dans les trois royaumes sur le pied de la dernière guerre; cela donnerait une masse compacte de forces organisées de 150,000 hommes. Avec son aide, nous pourrions établir la force de notre armée. Ceci, avec une augmentation des forces de l'armée régulière, qui ne coûterait pas 400,000 liv. st., constituerait pour le pays une grande force, et, tout vieux que je suis, je me chargerais avec cela de sa défense.

"Mais dans notre position actuelle, et s'il est vrai que la flotte seule ne suffirait pas pour notre défense, nous n'avons pas de sécurité pour une semaine après une déclaration de guerre. J'ai bien des fois reconnu toutes les côtes, à partir de Northforeland par Douvres, Folkstone, Beachy-Head, Brighton, Arundel, jusqu'à Selsey-Hill, près de Portsmouth, et j'ai déclaré qu'à moins d'être immédiatement sous le feu du château de Douvres, il n'est pas une place sur la côte où l'on puisse débarquer de l'infanterie avec quelque succès, quelque vent et quelque temps que ce soit. Ainsi débarqué, ce corps d'infanterie trouverait, à la distance de 5 milles, une route jusqu'à l'intérieur du pays. De Northforeland à Selsey-Hill, il y a sept petits ports ou embouchures de rivières sans défense; un ennemi, après avoir débarqué son infanterie sur la côte, pourrait s'en emparer, sa cavalerie et de l'artillerie de gros calibre et y établir ses communications avec la France.

"Le point de la côte le plus voisin de la métropole est sans aucun doute la côte de Sussex, du côté de l'est et de l'est-nord de Beachy-Head et jusqu'à Selsey-Hill. Il n'y a pas moins de douze grandes routes conduisant de Brighton à Londres, et l'armée française serait bien changée depuis le temps où je la connaissais mieux, si elle ne comptait pas quarante chefs d'état-major général capables de régler la marche de 40,000 hommes vers la côte. Leur embarquement avec chevaux et artillerie de divers ports de France, leur débarquement sur les points indiqués de la côte d'Angleterre, le débarquement de l'artillerie et de la cavalerie dans les ports désignés, et la concentration des diverses colonnes pour les faire marcher d'étapes en étapes sur Londres. Je ne sache pas de moyen de résistance ni de protection contre ce danger, autrement que par une armée en état de tenir la campagne contre ce formidable ennemi. J'aimerais mieux assurément, en pareil cas, pouvoir disposer de troupes régulières pour protéger le pays, mais à leur défaut je me ferai fort, avec les moyens que j'ai indiqués, de veiller à sa défense.

"Il conviendrait de ramener l'état de nos magasins d'artillerie, d'armes et de munitions à ce qu'ils étaient en 1804. Vous êtes le directeur de la principale partie défensive du pays. Si vous et le grand maître de l'artillerie le voulez, je confierai confidentiellement avec vous à ce sujet. Je vous dirai tout ce que j'ai vu par mes yeux, tout ce que je pense.

"La France, qui a été maîtresse de presque toutes les capitales de l'Europe, qui a frappé des contributions dans tous les Etats et tenu sous son influence l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la France a été réduite à ses limites de 1792... Croit-on qu'on nous laisserait à nous autre chose que les îles composant le Royaume-Uni? Je touche à mes 77 ans, tous honnêtement passés, et j'espère que le Tout-Puissant ne permettra pas que j'assiste à cette tragédie dont je ne puis persuader à mes concitoyens de s'efforcer d'éviter le dénouement."

Croyez-moi toujours votre tout dévoué,  
"WELLINGTON."

ANGLETERRE.—Extrait du tableau présentant le revenu de la Grande-Bretagne, durant le dernier trimestre et l'année 1847, finissant le 5 janvier 1848, comparé avec pareilles périodes de 1846.

	1847 — le trimestre.	Année.
Douanes	4,111,862	18,015,298
Excise	3,246,883	11,730,746
Timbre	1,564,885	6,959,546
Taxes	1,914,783	4,334,561
Impôt foncier	462,367	5,450,901
Poste	208,000	864,000
Terres de la couronne	40,000	77,000
Recettes diverses	11,746	154,926
Amendes, &c.	30,614	216,642
Remboursement d'avances	74,048	564,046
	11,665,359	43,397,566
Année 1846—	12,120,671	50,615,020

Diminution en 1847. 1,155,313 2,217,454

La diminution de £2,217,454 de l'année 1847 sur la précédente est due à des causes que l'on peut regarder comme accidentelles. Ainsi en 1846, le trésor a reçu de la Chine une contribution de £667,644 et le remboursement des avances présente en 1847 un déficit de 566,365. Ces deux sommes réunies s'élevant à £1,234,009, le déficit de l'année 1847 ne s'élève réellement qu'à £983,445, déficit qui s'est montré dans le 4e trimestre et qu'il faut attribuer à la crise financière. En effet les classes pauvres ont éprouvé des misères de tout genre et les classes aisées ont dû s'imposer des privations par suite de pertes réelles ou de versements de fonds inattendus. Les diminutions de l'année 1847 portent principalement sur les douanes et sur l'excise; mais il faut remarquer que les droits sur les céréales ont rapporté en 1846 plus de £600,000, tandis qu'en 1847 elles ont été en exemption de droits. La diminution sur le droit de l'excise qui est de £361,272 s'explique par une diminution notable dans la consommation des bières et des spiritueux qu'on ne peut attribuer qu'à la cherté des vivres et à la misère des classes ouvrières. Mais la crise financière touche à sa fin; la continuation de la paix va ramener le travail et l'aisance et avec eux le revenu de l'Angleterre, diminué en 1847 par suite d'un malaise général, ne tardera pas à reprendre son niveau accoutumé.

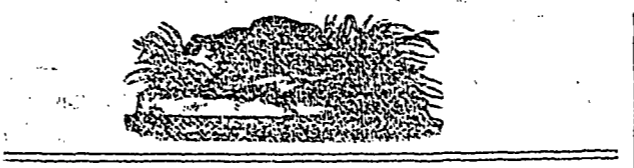
FRANCE, 29 DÉCEMBRE. — Une ordonnance du 23 de ce mois élève le vice-amiral de Malou à la dignité d'amiral.

— M. le duc de Broglie, vice-président de la chambre des pairs et ambassadeur à Londres, est arrivé à Paris.

— La duchesse de Parme a légué à l'empereur, son auguste frère, les bijoux qu'elle avait reçus de l'empereur Napoléon et qui sont évalués à 6 millions, avec la prière de les partager à son gré parmi les membres de la famille impériale.

— La position des Jésuites expulsés de Suisse, et qui se sont dirigés sur Vienne, est ainsi rapportée par la Gazette d'Augsbourg:

"42 Jésuites, dit cette feuille, sont arrivés à Vienne, venant de la Suisse; 25 étaient dans le plus complet dénûment; ils ont obtenu un accueil bienveillant. Le gouvernement leur a assigné pour séjour provisoire le palais de l'archiduchesse Marie-Anne, sur la Kahlenberg, près de Vienne. Ils célébreront le service divin sur le mont Léopold, dans l'église des Chartreux. L'impératrice mère leur a fait remettre 7,000 florins, pour bâtir un convent, une église et une école à Mantern. La cour leur a aussi donné un secours.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 15 FEVRIER 1848.

L'autre jour, nous répondimes au Witness, que nous ne devions point publier dans notre journal les lettres de Kirwan; nous lui donnerons aujourd'hui les motifs de notre refus.

Nous ne pouvons pas plus imprimer les lettres de Kirwan que nous ne pouvons imprimer de mauvais livres. Pour nous catholiques qui avons une foi toute faite, et qui ne cherchons pas, comme bien d'autres, à décider par notre jugement individuel quelle est la doctrine de Jésus-Christ, ni quels sont les dogmes qu'il nous faut adopter ou rejeter, nous nous croyons aussi inconscients en propageant l'erreur, que nous serions criminels en publiant des immoralités. Car la vraie foi redoute les sophismes, tout comme la saine morale réprouve les scandales. Notre position est donc bien différente de celle des rédacteurs du Witness: ceux-ci pensent que la foi s'établit par l'écoulement privé, et nous, nous croyons qu'elle s'accepte par l'enseignement infallible de l'Eglise. Or l'Eglise nous a parlé, et nous avons cru pour jusqu'à la mort. A quoi bon alors nous amuser de l'erreur? Nous avons mieux à faire: à la réfuter au besoin ou à plaindre ceux qu'elle aveugle.

Le cas serait peut-être différent, si nous avions été les agresseurs et que nous eussions faussé les avancées de nos adversaires; alors nous devrions reproduire leurs légitimes réclamations.

Mais il n'y a rien de semblable; car de deux choses l'une: ou bien les lettres de l'évêque Hughes, que nous publions, réfutent M. Kirwan en altérant les arguments de l'auteur, et en ce cas qu'on le dise, et nous reproduirons le texte, même en litige; ou bien le valeureux apologiste du catholicisme réfute M. Kirwan, en laissant à son antagoniste toute la portée et la vélocité de son texte original, et en ce cas, les messieurs du Witness n'ont rien à redire. Mais il y a plus que cela, ces messieurs nous informent, dans leur numéro du 7 courant, que les lettres de l'évêque Hughes ne sont plus maintenant une controverse dirigée contre les lettres de Kirwan. En ce troisième cas, ils auraient encore moins de raisons de nous interpellier pour publier des écrits auxquels personne ici ne ferait allusion. Ces messieurs sont à même de choisir; et nous pensons que, dans tous les cas, leurs lecteurs réfléchis approuveront la sagesse de notre refus.

LE WITNESS.

LA LETTRE DU RÉV. RYERSON ET LES NOTES DE L'ÉDITEUR.

Avant d'aborder directement les matières annoncées en titre du présent article, je me plaindrai de nouveau de ce que le Witness se fait sans cesse le véhicule de mensonges dogmatiques et historiques contre le catholicisme; de ce qu'il fait d'inconcevables efforts pour allumer une haine et des préjugés religieux qui n'ont certes pas pour motifs ou pour résultats la gloire de Dieu, et dont les conséquences sociales pour les Canadas ne sauraient être que fâcheuses. Puisque l'on veut faire une polémique religieuse, ne convient-il pas, du moins, de la conduire avec ces sentiments généreux et francs qui rendent estimables même d'ardents adversaires? Puisque l'on prétend réfuter les dogmes catholiques et éclairer ceux qui y adhèrent, la condition essentielle d'une lutte honnête n'est-elle pas de représenter correctement ces dogmes, et de traiter les personnes avec impartialité et générosité? Rien n'est plus facile que de connaître exactement les croyances de l'Eglise catholique. Sans ramasser dans la fange des journalistes ou des écrivains mal instruits de véritables contes dogmatiques ou de calomnieuses historiettes, qui ne servent qu'à rappeler aux catholiques que le père de l'erreur est aussi le père du mensonge; pourquoi nos adversaires n'ouvrent-ils pas simplement le concile de Trente. C'est là que sont enregistrés nos dogmes; c'est là que sont posées les bases de notre morale et de notre discipline. Si nos adversaires réussissent à renverser et à réfuter la morale et les dogmes consignés dans cet imprissable monument, ils auraient gain de cause et leur victoire serait finale. Car nous sommes aujourd'hui ce que nous étions lors de la tenue de cette savante et immortelle assemblée. L'édifice du catholicisme, bâti par l'architecte divin, ne change ni ses bases ni l'unité de son plan; il n'en est pas de lui comme de la tour de Babel que l'hérésie s'efforce d'ériger depuis trois cents ans. Combien de fois depuis Luther a-t-on changé les détails et le plan primitif de cette construction, si jamais il y en eut un! Ses architectes, parlant chacun leur langage, apportent de toutes parts des pierres qui ne s'harmonisent nullement, qui s'excluent même les unes les autres. S'il était possible de réunir en un même local les chefs de sectes qui ont surgi depuis Luther et de leur faire chanter simultanément leurs symboles, il résulterait du mélange de leurs voix discordantes une cacophonie à rompre la tête. Mais, grâce aux infatigables promesses du Sauveur, il en va bien autrement chez nous. Si les catholiques de toutes les contrées de l'univers, si les générations éteintes dans les dix-huit siècles qui nous précèdent, se réunissaient aux générations vivantes, et qu'il nous fût donné de comprendre leur chant et leur langage, nous les entendrions répéter le même symbole que nous répétons aujourd'hui. J'en viens maintenant à mon sujet, et vais parler de la lettre du Rév. Eger. Ryerson et des notes dont l'éditeur du Witness en a accompagné la publication.

Le Rév. Eger. Ryerson, surintendant de l'éducation dans le Canada Ouest, jugea à propos, il y a quelques mois, de confier sa demoiselle aux dames du Sacré Cœur de St. Vincent, pour la former à la connaissance de la langue française. Grand scandale chez plusieurs éditeurs de journaux du Haut-Canada, qui sonnèrent la trompette d'alarme. L'éditeur du Witness, ému jusqu'aux entrailles, n'eut garde de se taire en pareille circonstance, et dirigea un de ses articles contre le Rév. ministre. Ce monsieur vient d'adresser, en réponse au Witness, une lettre où il explique sa conduite. Il passe contre nos croyances une condamnation à laquelle nous devrions nous attendre; puisqu'il se croit dans la vérité, il doit juger que nous sommes dans l'erreur. Mais, en même temps, il rend un témoignage si impartial à ce qu'il a eu occasion de connaître par lui-même comme digne d'éloge chez nous, que je ne puis m'empêcher de le féliciter de sa franchise et de sa générosité. La reconnaissance m'engage à citer textuellement quelques passages de sa lettre.

Pour se justifier contre l'inculpation d'avoir mis en danger la foi de sa demoiselle, le Rév. Eger. Ryerson dit que les religieuses lui ont promis de ne pas influencer ses croyances, et qu'il repose toute confiance dans leur promesse, parcequ'il "croit que des dames dont la foi religieuse, comme Montréal en est témoin, est adoussée du danger, et l'amour chrétien plus fort que la mort, sont incapables de violer leurs solennels engagements." — Le Witness n'a pu souffrir cet honorable témoignage sans lâcher de l'affaiblir, en disant que les Sœurs avaient fait du prosélytisme au près des malades des abris. — Quand même ce serait le cas, nous serions aises d'apprendre pour quelle raison divine ou humaine on pourrait leur en faire un crime. Si elles étaient coupables, ce ne serait pas pour avoir voulu consoler plus efficacement des infortunés qu'elles voyaient mourir dans l'angoisse morale et dans le plus pitoyable délaissement. Il nous semble au contraire, que, s'il est une dévotion injustifiable et même ridicule, c'est celle de la commission médicale qui incarnera les malades protestants dans un sherd, dans le but de les soustraire forcément non seulement à l'influence, mais même au spectacle de la charité catholique. Sans doute que ce fut au nom de la liberté de conscience que la commission s'arrogea cette despotique juridiction sur les intelligences!! *Resum teventis, amici!* Infortunés émigrés protestants, nous demandons ce que signifie pour vous le principe fondamental de la réforme, le jugement privé en matière de foi? Il nous paraît à nous que cela signifie qu'ino commission médicale aura le droit de vous forcer de mourir dans tels principes religieux qu'elle jugera bons.

Le Rév. Eger. Ryerson ajoute que, dans son voyage dans l'ancien monde, il prit pour règle de ses jugements sur les hommes ce principe revêtu d'une si haute sanction: "Vous les connaîtrez à leurs fruits;" qu'en conséquence, il visita les institutions catholiques aussi bien que les protestantes; puis il rend ainsi compte de ses impressions: "J'ai trouvé dans plusieurs ordres religieux catholiques, tant d'hommes que de femmes, des exemples de renoncement et de travaux dans le soin des prisons et des hôpitaux, dans le soulagement des pauvres et des abandonnés, et dans l'éducation de la jeunesse, qui m'ont profondément affecté et humilié, et qui ont provoqué mon respect et mon admiration la plus profonde; et de plus, j'ai été témoin d'incontestables œuvres de foi et d'amour, de la part de quelques prêtres et même de dignitaires de l'Eglise romaine, tellement que je me réjouissais d'en voir pratiquer généralement de semblables parmi le clergé des églises protestantes; et que j'en ai été conduit à croire que, pour la piété et le zèle, si ce n'est pour le savoir et l'éloquence, l'Eglise de Rome avait encore ses Fénelons et ses Massillon, ses Pascals et ses Xaviers." — Le Rév. ministre parle encore de la piété des Thomas à Kempis, des Grégoire, des Lopez, des marquis du Ranly; il se souvient au témoignage rendu par M. Wesley à l'ardente piété des religieux de la Trappe, à leur profonde expérience des opérations de l'esprit de Dieu, à leur droiture, à leur paix, à leur joie dans le Saint-Esprit. — Maintenant, le lecteur est sans doute curieux de savoir comment l'éditeur du Witness a accueilli cet impartial langage. Eh bien, voici ce que lui fait dire sa logique de sectaire renouveau: "Le christianisme de ces hommes a existé, dit-il, non en conséquence, mais en dépit des principes de l'Eglise romaine. Ils étaient moins chrétiens à proportion qu'ils étaient plus partisans du système que nous appelons papisme, et en autant qu'ils étaient des chrétiens conséquents, ils n'étaient pas catholiques romains." Ainsi, c'est l'avis positif du Witness que c'est en vertu des principes protestants que nos prêtres, nos religieux et nos religieuses et tous nos laïcs pieux, font ces œuvres qui commandent le respect et l'admiration de ceux qui en sont témoins. Il faut avouer que c'est là une découverte nouvelle, et pour moi je déclare que ma logique ne peut l'admettre sans discussion.

Je pourrais me contenter de demander au Witness quels sont les principes de l'Eglise catholique romaine qui soient anti-chrétiens ou en dépit desquels tant d'admirables œuvres s'opèrent parmi nous. Je ferai plus; quoique j'y répugne, la provocation me force de faire contraster les principes du protestantisme et ceux du catholicisme, et de donner ainsi le démenti à un adversaire qui affine sans prouver. Le protestantisme a pour maximes chéries celles-ci entre autres: "Christ est mort, voilà la pénitence du chrétien. — L'homme est sauvé par la foi seule, sans les œuvres." Or, la conséquence stricte de ces maximes, c'est qu'il y a foie à s'imposer de si durs sacrifices et à se vouer à tant d'inutiles bonnes œuvres. Aussi, dans la pratique, ces maximes ont-elles produit leurs fruits. Tout ce qu'il y avait de pénible pour la nature vicieuse, a été mis de côté par la prétendue réforme; la matière a fait taire l'esprit; le ventre et la concupiscence ont eu gain de cause. Si donc le Rév. Eger. Ryerson a vu des exemples de dévouement et de renoncement qui l'ont humilié, il est aussi évident que possible que ces résultats ne sont pas dus au protestantisme. Ce sensuel et glacial système n'a pu produire, depuis trois cents ans, une semence de charité, pas une seule. — Le catholicisme, au contraire, hautement spiritualiste, enseigne à crucifier la chair et ses convoitises, il prêche la nécessité des bonnes œuvres, les sacrifices, les dévouements, les renoncements de toute espèce à profit du prochain. Les conséquences de tels principes ne peuvent échapper à aucun esprit juste; elles se personnifient dans ces "œuvres de foi et d'amour" qui ont tant édifié M. Ryerson. Et M. Ryerson n'avait que faire de traverser les mers pour être témoin de la charité et des autres œuvres du catholicisme. Il l'aurait vu, dans nos Canadas, guidé par le même esprit, opérer les mêmes résultats pour l'éducation, la tenue des hôpitaux, les soins des infirmes, des orphelins, etc. Il l'aurait vu, l'été dernier, se lancer le premier au sein d'une épouvantable contagion, traînant plus tard à sa remorque des messieurs qui auraient trouvé plus doux de goûter chez eux les délices de la vie. — Comme je ne suis pas agresseur, je puis me permettre, je crois, d'insinuer franchement ce que je pense.

(A continuer.)

Commentaire.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE II.

Cher lecteur,  
13. Vous avez vu par ce que j'ai déjà dit que la foi des premiers disciples de N. S. était fondée sur ses miracles. Vous avez vu que par la volonté divine ces premiers fidèles devinrent une société distincte, et à mesure que la prédication de l'évangile en convertissait d'autres, ils étaient reçus dans la communion de cette société, qui est l'église de J. C. Elle fut fondée sur sa parole, et organisée par sa sagesse; elle fut établie dépositaire de ses institutions, le témoin de sa doctrine, et l'organe de son ministère divin dans tous les âges. De ce jour il devint facile aux ignorants comme aux savants, qui par suite de la prédication de l'évangile acquiescèrent une croyance générale à la mission divine du Christ, de distinguer la société par laquelle devait être reçue et distribuée la plénitude de sa vérité et de sa grâce

sanctifiante. C'est pour cette fin spéciale que l'Eglise fut organisée. Si J. C. désignait des apôtres pour être les dispensateurs de ses mystères, ainsi bien que les prédicateurs de sa parole; s'il ordonna qu'un seul eût une autorité suprême sur tout le troupeau, sur les brebis comme sur les agneaux, ce n'était pas pour leur avantage personnel, mais pour le bien commun de tous les membres qui forment son corps mystique.

14. L'Eglise, ainsi divinement établie comme une société extérieurement visible et organisée, devait toujours demeurer telle, une parolle société doit être essentiellement et constamment visible; et parmi les illusions qui prévalent hors de l'Eglise, il n'en est peut-être pas une plus opposée à la raison humaine qu'à la vérité de Dieu que celle qui prétend que l'Eglise n'est devenue invisible. C'est comme si l'on vouloit qu'un vaisseau est toujours voguant sur la mer, mais que, dans une occasion importante, il a été sous l'eau pendant plusieurs siècles, quoiqu'il soit revenu depuis à la surface avec de nouveaux agrès et un nouvel équipage. L'assertion laisse percer sa propre absurdité; on admet que l'Eglise du Christ est perpétuelle, qu'elle ne peut périr, mais qu'elle a quelquefois été invisible. Si elle a été invisible, comment, d'accord avec le sens commun, peut-on soutenir son existence, sinon comme ces gardes, placés auprès du sépulchre du Sauveur, qui attestèrent un événement comme en ayant été les témoins, et qui dirent en même temps qu'ils étaient endormis lorsqu'arriva cet événement? Mais il n'est inutile d'insister sur ce point. La prédication ouverte de l'Evangile; la promulgation des règlements de discipline ecclésiastique de temps à autre; la conversion de nouvelles provinces et de nouvelles nations de siècle en siècle pendant dix-huit cents ans; la succession de pasteurs; l'ordination de nouveaux lévites pour le soutien du sanctuaire; la tenue des conciles, tant généraux que provinciaux; les souffrances des martyrs; la fondation d'églises; la défection d'hérétiques; les résistances aux principautés et aux puissances; les discussions, et même les scandales de ses membres; tout atteste l'existence visible et permanente de l'Eglise comme une continuation de la société établie par notre divin Seigneur lui-même. Conséquemment les promesses, que le divin fondateur de cette société lui a faites de toujours demeurer avec elle, se sont accomplies, et dans ce cas vous êtes obligé, si que vous croyez en lui, et que vous voulez vous sauver, de chercher la vie par elle; ou autrement, ses promesses n'ont pas été remplies, et alors, ce n'est pas l'Eglise qui a trompé, mais le Rédempteur lui-même!—pensez trop blâphématoire pour que vous puissiez vous y arrêter!

15. Il est évident par là, qu'une société extérieure ne peut prétendre à être l'Eglise de Dieu, qui a reçu sa forme et son organisation à une époque postérieure aux jours de J. C. Ainsi l'une des marques de l'Eglise est qu'elle est apostolique. Toute société dont l'origine remonte à une date subséquente est nécessairement empreinte du sceau de l'illégitimité et de la contrefaçon. Ses doctrines doivent différer partiellement de celles de la vraie Eglise, et étant ainsi différentes, doivent essentiellement être fausses, à moins qu'on ne prétende qu'un nouveau ou un autre Christ est descendu du ciel, pour les révéler comme contredisant ce que notre Christ avait révélé. Voilà donc, cher lecteur, un remarquable attribut dont Dieu a fait une marque particulière et exclusive de son Eglise sur la terre. Relisez ce que je viens de dire: étudiez cet argument, réfléchissez-y, et voyez quelle en est la conséquence par rapport à vous-même. La vraie Eglise a commencé et a été établie une société extérieure et visible, du temps de J. C. et de ses apôtres. Quand la société ou la prétendue Eglise, à laquelle vous appartenez, a-t-elle pris naissance? quand a-t-elle reçu sa forme, et commencé ses fonctions comme société visible? Ça dû être plusieurs siècles trop tard. Les doctrines, sur lesquelles elle est fondée, ont dû être, à l'époque de son origine, des doctrines nouvelles, et par conséquent nécessairement non révélées par le Sauveur que nous adorons. Cette épreuve est universelle. Il a existé des hérésies presque depuis le commencement de l'Eglise; mais les hérésies, séparées de sa communion, et toutes les personnes qu'ils avaient pu engager dans leur révolte, ont toujours cherché à former une Eglise séparée, modelée d'après leur propre invention, et dans le but de donner une plus grande extension et un plus grand développement aux erreurs dans lesquelles ils étaient tombés.

16. De plus, l'Eglise, comme société visible, doit être essentiellement une. La raison en est évidente. Dieu, qui a originellement révélé les doctrines qu'elle enseigne, est un; la vérité est non-essentielle une, et la société, fondée par notre divin sauveur et imbu de la croyance de cette vérité, qui est une et que J. C. a révélée à son Eglise, doit nécessairement produire l'unité de foi parmi ses membres. Tant qu'ils demeurent dans la vérité de l'enseignement de J. C. il ne peut y avoir parmi eux de divisions ni d'antagonisme de croyance. S'il y a des divisions par rapport à certains points de la révélation divine, ce sera parce que l'un se sera écarté de la vérité, et que l'autre aura embrassé l'erreur d'un côté ou de l'autre. La partie, qui embrassera ainsi l'erreur, cessera nécessairement d'appartenir à la société qui avait été fondée sur la croyance de la vérité. La défection pourra être aussi considérable que celle qui eut lieu par suite de l'hérésie d'Arius; la défection pourra diminuer le nombre de ceux qui jusque là avaient été compris dans la communion de l'Eglise; mais l'unité de cette Eglise, c'est-à-dire, de ceux qui demeurent fidèles à ce qui avait été la croyance commune de tous jusqu'aujourd'hui, n'est nullement atteinte ou détruite. Une branche malade a été séparée de l'autre, il est vrai; mais l'arbre lui-même, avec ses racines et son tronc, ses fleurs et ses feuilles, demeure le même; excepté en ce que l'extension de ses branches a été extérieurement diminuée par l'amputation de la partie malade. L'épreuve de cette suite dans la société visible de l'Eglise sur la croyance des mêmes articles de religion, que ceux qui ont été originellement révélés par J. C. et attestés par l'Eglise elle-même, sous ce rapport, tandis que la communion catholique est supposée comprendre au moins deux cents millions de toutes nations et de toutes langues, de toutes tribus et de tous peuples, il n'y a point de divisions parmi eux; il n'y en a pas eu, depuis le commencement du christianisme. Et comme on peut remonter ces rayons de la lumière, qui éclairent notre globe, au soleil d'où ils émanent, ainsi la foi de chaque individu dans l'Eglise entière est-elle identique avec celle de chaque membre, et celle de tous les membres, par rapport à l'article de la révélation divine, faite par le fils de Dieu. Tous croient, et ont recours aux mêmes institutions sacramentelles du Sauveur. Tous reconnaissent et révèrent la même organisation pastorale, le même sacerdoce unique, le même épiscopat de J. C. représenté et exercé secondairement par un grand nombre dans l'univers; la même primauté unique et entière, établie par J. C. et accordée à Pierre et à ses successeurs seuls. Telle est maintenant, et telle a été son interruption durant dix huit cents ans, l'unité de cette société visible, qui est l'Eglise de J. C. (A continuer.)

Fautes à corriger dans la Lettre I.  
Paragraphe 2, ligne 12, au lieu de malignité, lisez légèreté.  
do 23, répétés, do réfutés.  
do 32, bellumier, do Bellarmin.  
3, 3, revêti, do rtvélé.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE  
DES  
MELANGES RELIGIEUX.

M. L'ÉDITEUR,

Québec, 12 février 1848.

Les principaux événements de la semaine se bornent aux élections municipales; elles ont été remarquables pour avoir mis en relief un de ces préjugés dangereux qui en agissant sur la multitude deviennent nuisibles par leur influence, immédiate ou tardive, sur les intérêts des masses. Ainsi que l'a fait pressentir ma dernière lettre, l'élection du quartier St. Jean s'est terminée mardi en faveur de M. Dorval, le moins apte et le moins instruit des deux candidats qui se disputaient la représentation de cette division importante de notre cité. Cette préférence des électeurs, à l'avantage d'un homme de métier, résulte d'une prévention injuste, créée pour l'occasion, au préjudice des membres des professions libérales. On se serait assez en peine au quartier St. Jean de définir la nature ou l'espèce de torts qu'auraient pu commettre ces derniers au détriment de la chose publique, des doctrines libérales ou des intérêts de la localité St. Jean; mais le secret de cette antipathie prononcée à leur égard n'est pas difficile à dire, car le fait est tout simple. Quelques citoyens du faubourg, peu disposés en faveur de M. Robitaille, sont parvenus à dénaturer ses intentions et à lui ravir, par ce moyen, les suffrages de la majorité. Cette manœuvre, comme toutes celles qui lui ressemblent, a été effectuée dans l'ombre; et le résultat de cette élection dérivant d'une telle cause n'a pas dû alléger profondément M. Robitaille.

Ce qu'ont gagné les électeurs du quartier St. Jean par l'élection de M. Dorval, le voici: les services probables d'un homme de métier, culteur industrieux, excellent homme au fond, mais absolument incapable des fonctions municipales. Il ne suffit pas à un membre de la corporation d'assister aux séances, il lui faut en temps opportun prononcer les mesures utiles; les soutenir, combattre les projets dont l'intérêt public ne lui semble pas réclamer l'exécution; il lui faut enfin s'assujettir à trois devoirs, agir, écrire et parler. Or, si les devoirs d'état de M. Dorval lui permettent l'assiduité qu'exige sa nouvelle fonction. (Ce dont tout le premier je doute), et de s'occuper des affaires municipales, il est individuellement au-dessous de sa tâche pour le reste.

Maintenant, qu'ont perdu les électeurs? Les services effectifs d'un jeune citoyen de savoir, qui a des connaissances pratiques et auquel personne ne conteste beaucoup d'esprit public et d'activité. Mais la majorité de M. Dorval aura bientôt l'occasion de regretter que ce conseiller ne soit pas à même de rendre à son quartier des services égaux à ceux dont la section St. Jean est déjà redevable à M. le docteur Robitaille.

L'histoire que des intrigues électorales mérite toujours d'être connue du public. Il sert à le mettre au véritable point de vue des affaires qui l'intéressent et lui permet de distinguer l'opinion populaire de ce qui n'en a que l'apparence. Mais je n'en ai pas fini sur l'élection Dorval; un mot encore au sujet du triomphe qu'on lui a fait, et j'aurai terminé sur ce chapitre. Les partisans du conseiller élu voulaient une démonstration énergique et plus significative en faveur de leur élu qu'une simple élection de candidat favori. Ils firent cette démonstration en volant, par les principales rues de la ville, M. Dorval gravement assis dans un fauteuil. Une foule nombreuse lui faisait cortège; mais une voiture arrangée d'outils de divers métiers attirait surtout l'attention. On y remarquait deux individus dont l'un, armé d'une égoline, sciait une pièce de bois, et l'autre, en frappant d'un maillet, exécutait une marche.

Cette représentation symbolique traduisait fidèlement l'idée que l'on voulait rendre. Elle signifiait gloire à la classe ouvrière! A bas les hommes de profession!  
Au milieu d'une population unie de tels symptômes de division sont réellement fâcheux; mais ils n'accusent que les intrigants qui les font se manifester. Il est singulier que la classe ouvrière du faubourg St. Jean se constitue en une caste distincte? Contre qui veut-elle se prévaloir? quels partisans l'ont abandonnée? quels amis ont donc trahi sa cause. En quel aurait-elle à se plaindre des hommes de professions?

Le quartier Champlain a repoussé son ami et repoussant M. Michael Connolly pour confier son mandat à M. Elie Gingras. La popularité n'a parfois des retournements étranges; et il est à remarquer que ce M. Connolly qui, en 1837, comptait parmi les appuis de la cause populaire, n'aît plus même, à présent. Position de ceux de sa propre origine.

L'Institut Canadien de Québec.—Cette institution a ouvert ses séances, dont la seconde s'est tenue mercredi. Il y aura discussion chaque semaine dans la salle de l'Institut. Le sujet dernièrement traité était celui-ci: "Quels hommes ont originellement peuplé l'Amérique?" Cette question, sur laquelle il n'existe que des données conjecturales, a fourni matière à une dissertation intéressante. La discussion promit pour la séance prochaine roulera sur "l'utilité de la politique en ce pays." S'il était arrêté que les membres de l'Institut seraient tenus de déposer leurs productions écrites entre les mains du secrétaire-archiviste, je m'efforcerais de vous communiquer celles dont le public pourrait aimer à prendre connaissance. L'Institut possède une bibliothèque dont l'effectif s'élève déjà à plus de 300 volumes, et il en est apporté tous les jours au dépôt des archives, comme dons gratuits, de la part des amis nombreux de cette institution naissante.

Gazette de Québec.—L'éditeur de cette ancienne feuille est maintenant M. Ronald McDonald. Ce monsieur écrit avec la même facilité les deux langues; personne ne lui refuse l'avantage d'être un traducteur parfait de la langue anglaise; mérite assez rare même parmi les traducteurs. On sait quel est son style, et à quel point il est avantageux aux lecteurs de trouver dans la rédaction d'un journal l'exemple du bon joint au précepte.

Sentences de la cour criminelle.—En voici la liste: Pierre Simard et Thomas Simard, vol avec effraction (burglary)—3 années de travaux forcés au pénitencier.  
Eleonor Doonan et Eleonor Green—Larcin—deux mois de détention.  
Samuel Lemon—larcin—neuf mois aux travaux forcés dans la maison de correction.  
Théodore Waiwart ci-devant (militaire)—argent obtenu sous de faux prétextes.—9 mois de travaux forcés dans la maison de correction.  
Joseph Mercier—Blessure infligée avec intention.—Un mois de prison et £25 d'amende ou l'emprisonnement jusqu'à satisfaction.  
John Ross—vol avec effraction—trois ans de travaux forcés au pénitencier.

Température.—Depuis deux jours le dégel a cessé; il fait froid et le temps est superbe.

NOUVELLE ECOSSE.

Nous trouvons dans le Herald de ce matin une dépêche télégraphique qui annonce l'accession au pouvoir

des libéraux de la Nouvelle-Ecosse. Les nouveaux ministres sont: MM. J. B. Uniacke, Michael Tobin, Hugh Bell, Joseph Howe, Jov. McNab, H. Huntington, W. F. Desbarres, Lawrence O. C. Doyle et George R. Young.—On dit que les emplois seront répartis comme suit: M. Uniacke, procureur gén.; M. Desbarres, sol. gén.; M. Howe, secrét. Prov.; M. McNab receveur gén.; M. Huntington, collecteur de l'Accise. M. McNab monte au conseil législatif prendre la place de son père qui vient de décéder.

NOUVELLES ECCLESIASTIQUES.

M. H. Moreau, curé des Cèdres, est nommé à la cure de St. Eustache de la Rivière du Chêne.  
M. P. Porlier, curé de Blairfiduc, à la cure des Cèdres.  
M. R. Robert, curé de St. Jacques le Mineur, à la cure de Blairfiduc.  
M. F. X. Cuisse, curé de St. Bruno, à la cure de St. Jacques le Mineur.  
M. C. Champoux, desservant à St. Eustache, à la cure de St. Bruno.  
M. Balthazard, vicaire à Boucherville, est nommé au vicariat de St. Eustache.  
M. Lionnet est nommé à la cure de St. Luc.

Nos lecteurs remarqueront sans doute avec plaisir le discours du comte de Montalembert qui se trouve à la première page, ils le liront avec attention et satisfaction, car les paroles comme celles du comte de Montalembert ne se prononcent pas tant s'en faut, par tous les hommes, et bien la dignité de l'orateur et celle du lieu où il parle, doivent varier pour quelque chose. Nous donnons à la dernière page deux colonnes de "Pise et Florence" et sommes forcés de remettre plusieurs articles faute de place.

L'AMI DE LA RELIGION.—Notre confrère de Québec a enfin rompu le silence qu'il voulait garder, au sujet des erreurs qu'il avait commises en parlant de la loi d'éducation; il admet lui-même qu'il n'aurait pas dû prendre le premier tableau du surintendant de l'éducation, mais bien plutôt le second; c'est toujours quelque chose. Notre confrère ajoute qu'il sait bien que la loi ordonne le prélèvement d'une contribution mensuelle, mais il ne nous dit pas pourquoi il n'en a pas parlé lors de son premier article, dans lequel il voulait faire voir les petits revenus qu'ont les commissaires d'écoles, pour le soutien des instituteurs. Il n'aurait pas voulu sans doute avouer, qu'il est ennemi déclaré de la présente loi d'éducation et que, bon gré mal gré, il désire la voir changée. Quant aux écoles normales, voici ce que nous dit notre confrère de l'Ami: "Nous ferons remarquer aux Mélanges, que nous nous sommes borné à regretter l'absence d'écoles normales. Que le Dr. Meilleur les ait recommandées, qu'il les ait demandées, peut importe; il est de fait que ces écoles n'existent pas, et ce fait nous l'avons signalé, et rien de plus." Pour nous, nous croyons que ce n'était pas suffisant. Puisque le rédacteur de l'Ami était un manque, une défertuosité, ce n'était que juste de faire observer que le surintendant est du même avis, et que ce n'était nullement de sa faute si cette défertuosité existe encore. Autrement, on laissait au moins un doute à cet égard, et c'était trop, surtout lorsqu'on prétend vouloir être juste envers tous.

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi nous apprend que John Duval, Francis G. Johnson et John Rose, sont nommés conseillers de la reine; William R. F. Berford, écuyer, greffier de la paix pour le district de Bathurst; Daniel McMartin, écuyer, juge de la Surrogate Court pour le district de Bathurst. Il est bien peu de personnes qui puissent dire quel bonheur urgent il y avait de nommer trois nouveaux conseillers de la reine à ce moment-ci; cependant ces nominations sont l'œuvre de nos ministres, contre lequel le peuple s'est prononcé, et qui comprennent ou veulent comprendre assez peu leur position présente pour continuer à faire des nominations importantes, à placer leurs créatures, et peut-être à finir par se placer eux-mêmes. A ce compte-là nous serions nullement étonnés de voir de nombreuses nominations dans la Gazette Officielle de samedi. Nos bons ministres veulent sans doute voir quel cri l'on va encore jeter contre eux; et ils commencent par accorder des robes de soie, à part les emplois dans le Haut-Canada avec lesquels nous sommes moins familiers, mais qui sont sans doute donnés comme ceux du Bas-Canada.

ACCIDENT DE LA DILIGENCE.—Nous avons le plaisir d'annoncer que les deux passagers, que nous annonçons s'être noyés, ont heureusement pu se sauver; la malice et la diligence ont été retrouvées depuis.

M. RU-SELL.—Ce monsieur était l'un des passagers dans la diligence Julliant-Canada, lors de l'accident de l'autre jour; il a tellement souffert du froid que les chirurgiens ont décidé de lui faire l'amputation des deux mains, pour lui sauver la vie.

N. BRUNSWICK.—On a des nouvelles de cette province; la législature était en session depuis plusieurs jours; rien d'important.

ELECTIONS MUNICIPALES.—Les élections municipales en cette ville auront lieu le 6 Mars prochain. Les membres sortants sont: MM. Perrin, Fontaine, Lyman, Dorwin, Roulier, Ferrier, Beaubien, Gorrie et Sims.

M. PRUDENT BEAUDRY.—Le procès de M. Beaudry est terminé; M. Beaudry n'est reconnu coupable que de simple assault. Il est sous caution; sa sentence sera prononcée aujourd'hui.

LA NALLE ANGLAISE.—Le vapeur transatlantique a aujourd'hui 17 jours de mer; on n'en a pas encore de nouvelles.

MONTRÉAL.—Le 29 courant, il y a grande réunion à Montérland; les invitations sont sorties.

M. BADGLEY.—Le Pilot de ce matin dit qu'il y a une rumeur que M. Badgley va entrer en société comme avocat avec M. Rose, et que la robe de soie accordée à ce dernier a été un moyen de s'entendre.

NOUVEAU JOURNAL.—A Godenich, H. C., vient de paraître un journal réformiste appelé le Huron Signal; l'abonnement est de deux piastres; il sort une fois par semaine.

TERME CRIMINEL.—James O'Donnell, accusé d'avoir enlevé un coiffeur, un ostensor et une lampe dans l'Eglise de la Loigne-Pointe, a été trouvé coupable.

DEUX DÉPÊCHES SUR LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE.—Nous donnerons vendredi la traduction de ces deux dépêches qui depuis quelques jours occupent la presse canadienne.

TELEGRAMME DE QUÉBEC A HALIFAX.—Nous voyons par les journaux d'en bas que la chambre des communes de St. Jean, N. B., n'a pas fait un rapport favorable au sujet de ce télégramme.

veulent-ils enfin montrer quel sang coule dans leurs veines. Néanmoins les Américains n'en continuent pas moins leurs motions d'annexion et tout le reste. Voici ce que nous lisons dans la Mi-cro d'hier soir:

Le Herald de New-York reçu ce jour, dit que les hommes marquants à Washington, dans le congrès et ailleurs, s'occupent d'un projet de réforme dans toute l'union par laquelle ils feraient la paix avec le Mexique en n'en faisant qu'une seule et même république avec les Etats-Unis, ayant les mêmes intérêts et formant une nation homogène.

POINTS ST CHARLES.—Il est mort le 5 du courant 5 émigrés; il reste encore 130 convalescent.

CHLOROFORME.—Nous apprenons avec satisfaction que les médecins de Montréal ont commencé à servir de ce nouvel agent; et que ces jours derniers même, le Dr. W. Nelson, si avantageusement connu comme médecin, a fait une opération dangereuse et des plus douloureuses sur un individu des environs de Montréal; préalablement M. Nelson lui a fait présenter du chloroforme, et l'opération terminée, le patient a avoué n'avoir éprouvé aucune douleur.

LECTURE.—La Revue Canadienne nous apprend que M. Etienne Parent fera samedi prochain à l'Institut Canadien une lecture, dont le sujet est: "Considération sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général, et les moyens législatifs d'y pourvoir." Nous n'encourageons personne à assister à cette lecture; car nous savons d'avance que la salle sera trop petite pour contenir tous les citoyens qui voudront faire partie de l'auditoire.

ÉLECTION DE BERTHER.—Cette élection continue à être le sujet de bien des correspondances, etc.; on prétend d'un côté que M. Armstrong avait la minorité; d'un autre, on dit que c'était M. Derome. Enfin l'Echo nous donne des détails qui expliquent de la manière la plus satisfaisante la majorité de M. Armstrong.

UN CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE.—Aujourd'hui, la Révérende Sœur Hurthubize, de l'Hotel-Dieu de cette ville, a célébré le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. C'est Mgr. le Coadjuteur qui a reçu la rénovation de ses vœux; M. le Supérieur du Séminaire a célébré la messe; et M. Toupin a fait un excellent sermon approprié à la circonstance.

LE TEMPS.—Le temps est froid et clair; les chemins d'hiver excellents.

—On accuse les pauvres irlandais d'être bien féroces, mais leurs hurlements le leur rendent bien; ils leur ont fait savoir dans une gazette qu'ils vont tuer un prêtre pour chaque individu assassiné. Notre autorité est le Tablet de Londres.

—Mgr Corboli Bussi doit être fait cardinal probablement pour succéder au cardinal Forretti dans la secrétairerie d'Etat.

—La prochaine maille pour l'Europe sera close à Montréal le 18 courant à neuf heures. Les journaux doivent être jetés à la poste avant 8 heures.

CORRESPONDANCES.

M., c'est une obligeance très facile; car la réponse est non.  
M. P. B. continuez, ça va très bien.  
M. . . . New-York; merci de l'information; ne pourriez-vous pas donner quelque information sur la résidence du monsieur en question?  
M. D. Prêtre; on fera comme désiré.  
P. P.; votre lettre est reçue.

BULLETIN COMMERCIAL.

Glasgow, 14 janvier, 1848.  
Le blé blanc se vendait de 25c à 27c les 240 lbs, le rouge de 23c à 26c, le blé mélé de 23c à 26c. La fleur superfine était à 32c l'extra-fine à 41c, la moyenne à 27c, la fleur fine sure à 23c et 24c, l'avoine à 19c et 20c les 264 lbs., la fleur d'avoine à 25c et 30c le quart, la Potasse à 23c et 30c les 112 lbs., la perle 32c et 33c. Le porc (Prime Mess) se vendait 60c le quart; le bœuf (Prime Mess) 50c à 55c. On craignait que les prix ne vinssent pas à demeurer à ce taux; et qu'il se fût fait encore une baisse.—Nous empruntons ces détails au Montreal Transcript.

Montréal, 14 février 1848.  
Le blé même prix que la semaine dernière; l'avoine à 2c et 2c 6d l'orge comme la semaine dernière, les pois aussi; les fèves américaines se vendent de 5c à 5c 6d, celles de Canada de 5c 6d à 6c 3d; le bœuf comme précédemment; le porc de 4c à 4c 3/4, le beurre comme précédemment, le sucre d'érable de 4c 5c à 5; les œufs de 1c 3d à 1c 6d la douzaine.

NAISSANCE.

A Chambly, le 7 du courant, la Dame de A. Mercille, écuyer, N. P. a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

Le 11 courant, en sa demeure, située en la Haute-Ville de Québec, dame Marie-Louise Dubois, veuve en premières noces de feu F. X. Cornau, écuyer, et en secondes noccs de feu Joseph Dubois, écuyer.  
A Berthier, le 9 courant, à l'âge de 82 ans, dame Angélique Fortin, veuve de feu Pierre Nioisieux, ci-devant des Trois-Rivières.

Quand la course du juste ici, bas est finie, Sans regrets, sans remords, il quitte ce séjour, Pour lui la mort n'est pas le terme de la vie, Mais le commencement d'un ineffable jour! . . .  
—Au même lieu, le 9 du courant, après une maladie de huit jours, dame Esther-Sophronie LeMay, épouse de Norbert Gauthier, écuyer, marchand.

LIVRES NOUVEUX.

Vient d'être publié par les sousignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et l'Office des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Dinanches, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandsseurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—Aussi—  
Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.  
D. ET J. SADLER,  
No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

PISE ET FLORENCE

Turin.—Le palais de Madame.—Eloge du gouvernement sarde.—Le roi Charles-Albert.—Le peuple admis librement dans son palais.—Une tragédie d'Alfieri.—Les palais de Gènes.—Vieux costumes de la Spezia.—Etymologies italiennes.—Les mendiants.

Suite.

La salle est occupée par une compagnie de gardes, sous-officiers vétérans, grés de l'armée, à qui l'on accorde, pour leur retraite, l'honneur de ne plus servir qu'après du roi.—Encore une noble idée.—On peut reprocher à ces braves gens, dont le service est fort doux, une tenue quelque peu négligée et bourgeoise. On n'y sent plus ce caractère militaire qui éclate dans les autres corps. Quelques-uns, avec leur chapeau à cornes, emplié, leur ceinturon trop large et leur maintien débonnaire, se laissent aller jusqu'à l'apparence de suisses de paroisses. La chambre voisine, plus proche de l'appartement du Roi, est peuplée d'une compagnie différente et toute composée d'officiers choisis au même titre que les gardes de l'antichambre. Cette dernière troupe ressemble à nos gardes-du-corps du temps de la Restauration.

Cependant les curieux s'amassaient dans la salle; quelques-uns portaient des sabots et des blouses, ce qui acheva de me prouver qu'un n'exclut personne; les courtisans arrivaient les uns après les autres pour se joindre au cortège. J'en vis un, au passage, tousser et cracher à trois pas devant lui, au milieu de cette foule d'uniformes brillantes et dans la propre antichambre de son souverain. C'est à qui l'on ne prend pas garde en Italie, où le prétre à l'autel crache, en se retournant, sur le parvis du sanctuaire. On annonça l'approche du Roi; les grands se rangèrent en ligne; on vit passer d'abord les états-majors nombreux de divers régiments, puis des dignitaires, magistrats, généraux, puis enfin le Roi, suivi des princesses. Charles-Albert est d'une haute taille, d'un visage doux et bon, et qui répondit fort bien à l'idée que je m'en étais faite. Il porte une épaisse moustache, et doit être assurément l'un des plus beaux officiers de son armée. Les quelques dames de la cour qui le suivaient étaient vêtues avec une simplicité excessive, qui m'a fait croire à des lois onipunitives spéciales. J'en fais honneur à la sagesse du chef de l'Etat. J'imagine que la cour de Piémont, et je l'en félicite, n'a plus rien de cette cour folâtre où brillent le chevalier de Grammont et son ami Matha, courtisans aimables, dont les intrigues et les bons tours au jeu auraient sans doute aujourd'hui quelques moelles à partir avec la justice.

Je cherchai dans Turin cette église du Saint-Esprit où ce malheureux Rousseau s'éteignit d'apostasier une première fois. Je la trouvai fermée. En revanche, j'admirai fort celle des Jésuites, dorée comme une chasse; celle du Corpus Domini, etc. Je laisse au Guide le détail exact des monuments. Je dirai quelques mots à peine d'une tragédie d'Alfieri, que j'ai vu représenter au théâtre Carignan, par pure curiosité littéraire et grammaticale. Les auteurs, à part le ridicule inhérent de nos jours à toute représentation tragique, jouèrent mieux que je n'aurais cru et mieux qu'on ne joue à notre Comédie-Française. Ils ont une manière forte d'accentuer qui saisit le spectateur. La pièce—c'était l'Oreste—me parut surtout vers les derniers actes un enchevêtrement d'intrigues et de complications. Le poète et ses comédiens eurent à maintenir l'unité de lieu. Oreste, qui s'est laissé reconnaître, erre, la menace à la bouche et le fer à la main, dans le palais d'Égiste, tout rempli de gardes et de meurtriers. Trois ou quatre fois ces ennemis furieux viennent se reconstruire sur la scène sans autres dommages que beaucoup d'injures; Égiste s'agit et jure qu'il va se venger, attendu que rien ne lui est plus facile. Puis tout à-coup, contre toute espérance, il se laisse soite-ment égorgé par le fils de Clytemnestre, qu'il pouvait à première vue faire mettre au cachot. Il en est d'Alfieri en Italie comme de Voltaire en France. Ces deux hommes ont épuisé beaucoup de talent sur une forme morte. Ils se sont consumés en imitations stériles; le système tragique de Corneille et de Racine était une chose particulièrement originale, en rapport avec le siècle et les circonstances, et qu'il ne fallait plus toucher. Le sort des imitateurs l'a prouvé. Voltaire, à force d'esprit, est parvenu à se faire applaudir de son temps. Il s'est glissé à la queue des deux grands tragiques, tout en essayant déjà des modifications; mais, franchement, y est-il demeuré? Qui lit aujourd'hui ses pièces, qui les joue, qui les soutient au théâtre? Quant aux Italiens ils seignent de demeurer passionnés pour Alfieri; mais il faut dire que les imitations de leur poète leur sont beaucoup moins connues, et par conséquent beaucoup plus supportables qu'à nous autres Français, familiarisés de longue main avec les servilités de Melpomène; ils ne comptent pas, comme nous, deux cents ans de plats lieux communs tragiques. Enfin, s'il faut faire valoir cette raison, j'assistais, moi deuxième, à la représentation d'Oreste, sous les cinquante d'un lustre étincelant, ce qui n'accuse pas un si vif enthousiasme des populations. Le tout soit dit sans porter atteinte à la gloire bien méritée du poète d'Asie, ni même à celle de l'auteur de Zaïre.

Ce sont deux puissants dieux...

d'autant mieux que nous allions traverser la petite ville d'Asie, la propre patrie du tragique italien. Honneur à lui! Nous passons ensuite à Alexandrie, qu'il ne faut point confondre, comme un journaliste français, avec son homonyme des bords du Nil. Enfin nous voici à Gènes la superbe, que j'appelle moi, Gènes la funeste. J'ai toutes les raisons du monde d'assurer que son peuple est lâche, bas, perfide, querelleur, hypocrite, etc. J'y suis passé deux fois, je n'y suis vu fort indignement trompé, d'abord par un voléur, puis par un hôtelier. Il n'en faudrait pas davantage à un voyageur un peu vif. Cependant, je veux bien convenir que les voléurs sont d'assez grands coquins partout, qu'on peut rencontrer ailleurs des hôtes de mauvaise foi, que deux friponneries ne peuvent suffire à faire condamner tout un peuple, et qu'enfin il peut y avoir quelques honnêtes gens dans la capitale de l'ancienne Ligurie. Il faut avouer néanmoins qu'en nulle autre ville du monde, quand une voiture arrive ayant la mine de porter des étrangers, on ne voit plus de canaille, plus de chenapans, plus de guenilles, plus de hideux et sinistres visages se précipiter comme une meute autour du carrosse, se suspendre aux portières, aux cordons, aux ressorts; c'est comme une pluie d'Égypte et comme un vol de vautours sur quelque convoi en détresse. Vous êtes la proie de ces misérables: ils vous conviennent des yeux, ils ne perdent pas un de vos mouvements jusqu'à ce que la voiture s'arrête. Dès qu'elle est arrêtée, ils se précipitent sur les bagages, et Dieu sait ce qu'ils en font quand le voyageur expérimenté ne leur oppose point une résistance énergique. Paris certainement renferme une effroyable populace, mais on n'y voit rien de pareil à ces bandits, surtout aux abords des voitures publiques et sur le passage des étrangers.

On vante la magnificence de Gènes, et l'on a raison, assurément. Il y a beaucoup de palais, beaucoup de marbres, mais je ne sais par quelle disgrâce, commune à toute l'Italie, le premier aspect ne répond point à ce qu'on se figurait. L'Italie, dans ses monuments, comme dans ses inscriptions, a-t-elle besoin d'une restauration. Le désordre, la malpropreté gâtent ses magnificences; on entrevoit la cour de marbre d'un vieux palais, on admire la demeure d'un de ces vieux patriciens, mais une revendeuse étale ses fruits pourris sur le portique, ou quelque savetier s'est établi sur les degrés de marbre. La population moderne ne peut plus dignement occuper les nobles demeures de la Gènes républicaine. On n'y trouve plus apparemment, assez de commerce et assez de richesses. J'ai dîné dans une trattoria dont les hautes salles voûtées étaient couvertes de peintures représentant en pied et dans leur costume févère les antiques propriétaires de la maison. Vingt sénateurs génois assistaient à nos indignes repas dans leur propre palais, devenu une auberge; des hôteliers suspects, où s'abrite le soir la canaille du port, ont été jadis habités par de riches citoyens de la République, ainsi que l'attestent la beauté des pièces, les marbres et les rampes de l'escalier, et les ornements oubliés ça et là dans les regrattages modernes. Ce qui contribue à détruire encore cet effet de la première apparence dont je parlais tout à l'heure, c'est que la plupart des anciennes rues de Gènes sont excessivement étroites, comme il convient à ces pays chauds; le soleil n'y pénètre pas, les maisons s'y touchent, l'extérieur en est perdu, la porte est étroite, l'escalier obscur, et c'est souvent dans ces maisons de mauvaise mine qu'on trouve les superbes appartements dont j'ai parlé. On peut citer la strada Nuova et la strada Balbi, toutes bordées de palais magnifiques, où le coup d'œil est satisfaisant; mais on désire encore que ces deux belles rues fussent plus larges: les édifices y gagneraient.

On célèbre les beautés du golfe de Naples; je ne sais si Gènes et ses environs, jusqu'à Chiavari et jusqu'à la Spezia, ont rien à lui envier. C'est pendant vingt lieues un enchaînement de montagnes vertes baignées par cette belle mer et parsemées dans leurs mille golfes charmants de maisons de villas et de bourgades plaisantes, joyeuses, et peintes comme des jouets d'enfants. Chaque clocher est travaillé, poli, reluisant comme un ouvrage d'ivoire et de bibliothèque. Ils s'élevaient tous dans ce péle-mêle d'heureux paysages, aux lieux où le décorateur lui-même les eût placés.

Dès la Spezia nous trouvons, et plus qu'en tout autre lieu de l'Italie peuz-être, une variété de costumes fort pittoresques; chaque village a le sien; là c'est un corsac rouge attaché de brassières d'argent; ici sa colerette de Colombine et son réseau pendant sur l'épaule; les femmes en général portent la veste comme les hommes et le collier court, le tout d'une couleur écarlate, parsemé sur tous les bords d'un liséré rouge. Leur chapeau de paille est de la mesure d'une soucoupe; sa forme, qui fait mine d'embrasser la tête, n'est pas plus grande qu'un godet à quinquet. On ne voit souvent à sa place qu'un nœud plat de rubans écarlate. Elles portent ce chapeau sur le haut du front, incliné en avant, tandis que les cheveux pendent en arrière, enfermés dans le réseau dont j'ai parlé. On peut retrouver cette coiffure dans les œuvres de Callot, et en général tous ces costumes appellent ceux que les bouffons italiens ont fait connaître en France. Il est à croire que leur muse comique, comme la nôtre, prenait ses niais et ses héros burlesques à la campagne. On peut remarquer à cette occasion que notre pierrot, notre gils les enfantes, n'est autre chose qu'un muniere magnaio, ainsi qu'on l'appelle encore dans les mascarades toscanes. Puisque nous sommes sur ces menus détails littéraires, j'ajouterai en faveur de la priorité du théâtre italien, que le vocabulaire scénique, en partie notable, nous vient de chez lui. Je cite entre autres les mots comparses, grime, cantonnade, qui me reviennent à la mémoire. Chacun sait que parler à la cantonnade, c'est parler à quelqu'un qu'on suppose caché derrière un coin de rue, cantonnato. Grimo signifie vieux et ridé; c'est le nom de l'acteur qui peint et contrefait son visage pour représenter les vieillards, grime, d'où grimace; compare signifie personnages muets.

Une remarque qu'elle nous honorerait à propos de la langue italienne, c'est qu'elle a fourni beaucoup à l'argot de nos voleurs. Cela tient peut-être à l'ancien voisinage de nos bagnes, rejetés sur nos ports du Midi. On exusera la bassesse et l'énergie sinistre de quelques exemples. Rien n'est à dédaigner dans les études philologiques. C'est l'usage qu'enrichit ou enrichit les mots, comme il fixe la valeur des monnaies, S'ignare, décapiter, se sauver par les vices, sans doute, a fait le verbe populaire s'escigner Sbruffire, vocabole précieux, veut dire littéralement ouvrir la bouche gonflée pleine d'eau, au figuré, faire l'embarras. Vous voyez d'ici la mine et les jupes rebondies et le soufflé magistral d'un sot important. Nos filous disent faire de l'esdruffe; ils s'appellent entre eux mariotes de marioloire, tricher, escroquer et de marioloire, filouterie; et ils appellent leur dupe gonzo, de gonzo, imbécille, nigau.

Laissons là les étymologies et remontons en voiture. Nous traversons Carrare, où les degrés des mesures, le chambrane des écuries et les auges à pourceaux sont en marbre blanc, de ce marbre qui s'animaient sous le ciseau de Canova. C'est la brique et la pierre du pays. Il serait tout aussi difficile d'y bâtir en moellons modestes que d'ériger une grange en marbre dans un village de Picardie. Cela rappelle ce pays du comte, où les enfants jouaient au petit palet avec des pierres précieuses, seuls cailloux du pays. Nous traversons Massa et sa place publique, ornée de deux rangées d'arbres qui sont des oranges, des oranges en pleine terre, mais chétifs, mal fournis en feuilles, et qui, après tout, laissent désirer pour l'ombrage le platane ou le tilleul. Nous faisons une courte halte à Lucques, que nous aurons occasion de revoir par le chemin de fer qui la relie à Pise, et enfin nous arrivons, à neuf heures du soir, dans cette dernière ville.

Comme je mettais pied à terre, j'entendis une musique enragée, caisse, cuivres, cymbales, qui retentissait avec fracas sous les voûtes d'un édifice.—Qu'est-ce? demandai-je à un enfant.—St divertito, me répondit-il (ils se divertissent).—Heureux pays! pensai-je. C'était la banda, c'est-à-dire la troupe de musique entretenue par la ville. Pise, comme on sait, est une ville déchue de sa splendeur, sans grandes communications, sans commerce, sans garnison. Il en résulte un peu d'assoupissement et de monotonic. Dans son ennui, la vieille république se sert merveilleusement de sa banda pour le réveiller et se distraire. On met cette bande à toutes sauces. L'été, les chapeaux accablants qui semblent enlever à la ville son souffle de vie, on l'envoie (la banda) sur la place Sainte-Catherine et le peuple, rangé sous l'ombrage des platanes, s'égaille à se symphoniser. S'il s'agit d'une procession, elle en est l'un des principaux ornements; quand une madone sort, elle précède la madone. Enfin, dans certaines occasions, comme au premier jour de l'an, par exemple, on l'envoie se promener toute seule par la ville, notamment le long des quais; cinq cents polissons la suivent, et les allées et venues de ce cortège suffisent pour animer la ville. Notez que la bande est revêtue d'un uniforme brillant qui éclate d'un bout des quais à l'autre: habit écarlate, pantalon bleu-ciel, et plumet blanc de plumes de coq.

(A continuer.)

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND,

Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

N 21, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que: LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITS, CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS.

6 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, L. T. Drummond, H. Judah, Francis Hincks, H. Mulholland, L. H. Holton, John Tully, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau de la Banque. Les Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seront faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES

EXTRAIT.

Table with financial data: Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. 30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. Do. retiré do. Augmentation depuis le 31 juillet. Balance due ce jour aux déposants. Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis à JEUX LES AUPRES D'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDE DE JEUNES GENS. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET DE CALCUL INTÉGRAL

Les amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire de progrès, sont invités à souscrire à cet ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique. L'ouvrage coûte entre 3 à 4 chellins. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Colé et Cie, près de l'Archevêché, chez MM. Ordreux, Libraires, de la Fabrique de Montréal et aux bureaux des Melanges.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, ou les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en ce qui concerne les objets de plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

CROIX DE CHASUBLES

EN drap d'or avec brochures à RELIERS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES et BANDES DE DALMATIQUES. En drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES AORNEMENTS.

Draps d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (des seins nouveaux). Moire d'or à effets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabricques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires Ciborales Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas porter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation, exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEIGNEURS si avantageusement connus de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Soeurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, assistés qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre avance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Table with pricing for advertisements: Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 63; Chaque insertion subséquente, 0 0 7; Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4; Chaque insertion subséquente, 0 0 10; Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4; Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1.

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraires; Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.; Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. Vic.; Ste. Anne, M. F. PILOTE, Proc. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPELLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.